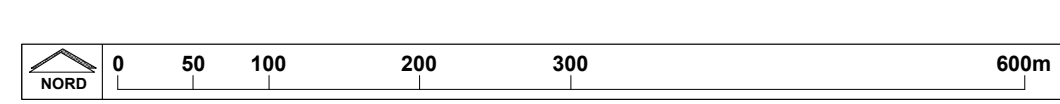


**LÉGENDE DES CONTRAINTES**

- Zones dont le caractère humide ne présente pas de doute mais dont la méthode de délimitation diffère de celle de l'arrêté
- Zones pour lesquelles les informations existantes laissent présager une forte probabilité de présence d'une zone humide, qui reste à vérifier et dont les limites sont à préciser



Département des Yvelines, commune de  
**Émancé**



**Plan local d'urbanisme**

Pos initial approuvé le 16 juin 1982  
1ère modification 26 avril 1985, 2e modification 19 mars 1987, 3e modification le 21 octobre 1989  
1ère révision du Pos approuvée le 8 mars 1996, 1ère modification le 15 mai 1998, révision simplifiée le 23 octobre 2007

Prescription de réélaboration du PLU le 12 décembre 2014  
Projet de PLU arrêté le 15 décembre 2017  
**Projet de PLU approuvé le 28 septembre 2018**

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 28 septembre 2018 approuvant le plan local d'urbanisme de la commune d'Émancé

Le maire,  
Christine DAVID

**PLAN DES CONTRAINTES**

	Date :	Phase :	Echelle :	Plaque n°
	12 sept. 2018	Approbation	1 / 5 000	<b>6.4</b>
Mairie d'Émancé, Place de la Mairie (78125) Tél : 01 34 85 92 09 / fax : 01 34 85 98 13 / courriel : mairie.emance@wanadoo.fr agence Gilson & associés Sas, urbanisme et paysage 2, rue des Côtés, 28000 Chartres / courriel : contact@gilsonpaysage.com				